

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR TOUTES SPÉCIALITÉS
SESSION 2013**

**CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION
PROPOSITION DE CORRIGÉ**

Maîtrise de la langue pour l'ensemble des deux exercices :

On pénalisera une maîtrise défailante de la langue (orthographe et syntaxe) en enlevant 2 points maximum sur la note globale finale calculée sur 20

Première partie : Synthèse (40 points)

Éléments de corrigé pour la synthèse :

Problématique retenue : les nouveaux modes de communication transforment-ils la nature et la qualité des échanges ? (/ 40 pts)

A – Le canal des échanges : comment communiquer avec autrui ?

a) Les moyens à disposition pour communiquer avec l'autre (notamment à distance)

- Des modalités classiques, la lettre, le téléphone (doc.1, 2, 3,4),
- De nouvelles modalités grâce à internet (doc. 1, 2, 4)

b) Rupture ou continuité dans les différents modes de communication ?

- filiation entre les nouveaux modes de communication et les anciens : rapprochement proposé entre internet et la lettre (doc 1 et 2) – pas de révolution, une continuité dans les modalités de l'échange, même si le document 1 soutient le progrès matériel apporté par internet (peu de risques de perte ou de dégradation)
- rupture (doc. 4) : internet ne permet pas le même échange que la lettre ou le téléphone (doc.4)

c) le rapport au temps :

- exigence d'immédiateté avec les nouvelles technologies (doc.4)
- un rapport au temps différent dans l'écriture épistolaire (doc.3) : l'urgence, la nécessité sont celles de l'écriture plus que celle de l'envoi.
- un rapport au temps préservé, avec le courrier postal et internet : la notion d' « asynchronie » (doc. 1), le respect du temps de l'autre

B- Hier et aujourd'hui : communiquer pour dire quoi ?

a) Propos personnels / professionnels

- conversations entre proches par internet comme par la lettre (doc. 2, 3)
- conversations professionnelles qui passent surtout aujourd'hui par internet (doc.4)
- une écriture pour le plaisir (doc 3)

b) Entre « banalité » et « sérieux »

- Une conversation légère : banalité des sujets abordés (doc.2), détails anecdotiques donnés dans le document 3 - idée de divertissement qui ouvre la lettre de Madame de Sévigné
- Une discussion sérieuse : appel à autrui pour prendre des décisions importantes (doc.2) ; expression de sentiments intimes (doc.3), de craintes sur la santé de l'autre (doc.3)

c) Communication à distance qui relaie une communication directe ?

- les deux types de communication, directe et différée, sont complémentaires (doc. 2)

- échange qui se fait sur le ton de la conversation (doc.3), comme si la destinataire était présente au moment de l'écriture.

- communication par internet qui brouille le message, interlocuteurs mal définis (doc.4).
Infériorité de ce mode de communication par rapport à un échange direct.

C- Les moyens numériques améliorent-ils notre communication avec autrui ?

a) du point de vue du message, de l'information donnée :

- réponse positive du doc.1 : l'écrit se trouve débarrassé de tout ce qui nuit à l'information elle-même ; les formulations creuses, protocolaires disparaissent.
- réponse négative du doc.4 : échanges vides de sens, contenu d'un message qui devient rapidement obsolète.
- Pour le doc. 2, pas de différence quant au contenu du message entre nouveaux et anciens modes de communication. Cette analyse est confortée par la lettre de madame de Sévigné qui est comme une illustration des contenus des messages listés dans le doc.2.

b) liens tissés avec autrui :

- vers une amélioration des liens sociaux (une écriture libérée, qui dépasse les différences hiérarchiques ou sociales – doc.1).
- vers un appauvrissement des liens sociaux, internet source de stress, une « non » communication (doc. 4)
- Les nouveaux modes de communication ne constituent pas une révolution : comme d'autres modes de communication plus anciens, ils renforcent des liens déjà existants. Les nouvelles technologies engendrent toutefois des messages plus fréquents (« en augmentant le volume des contacts » doc.2)

Consignes de correction pour la synthèse

L'introduction et la conclusion :

Introduction : on rappelle que les documents ne sont plus obligatoirement présentés dans l'introduction mais doivent être clairement identifiés dans le cours de la synthèse dès leur première utilisation.

Conclusion : on attendra une phrase de clôture minimale.

Le développement :

On acceptera tout type de plan, en 2 ou 3 parties, à condition qu'il soit cohérent et qu'il présente une confrontation valable des documents. Le plan proposé ci-dessus n'est qu'indicatif.

Remarques générales :

Le corpus ne présente pas de difficultés particulières, susceptibles de surprendre les candidats ou de leur poser des problèmes de compréhension.

Pour attribuer au moins la moyenne, on attend des candidats qu'ils mettent en évidence (

- Une problématique pertinente
- Les phénomènes de continuité et de rupture entre les différents modes de communication
- Les répercussions des différents modes de communication (forme et contenus) sur les liens sociaux

On pénalisera les copies

a) qui ne maîtrisent pas la technique de la synthèse (condition indispensable pour l'attribution de la moyenne) et présentent

- une paraphrase des documents et un montage de citations
- une simple juxtaposition des documents

- une opinion personnelle ou des ajouts d'arguments ou d'exemples extérieurs au corpus
- et ne présentent pas de plan organisé.
- b) - qui ne traitent pas les quatre documents dans la synthèse
 - qui commettent un contresens sur les documents 1, 2 et 4 (on sera indulgent quant à la compréhension du document 3)
- c) qui présentent de graves lacunes de langue et d'orthographe

On valorisera les copies

- qui présentent une confrontation efficace des documents
- qui exploitent efficacement le document 3, (montrer par exemple qu'il est une illustration du document 2 et/ou qu'il évoque un plaisir spécifique de l'écriture dans la communication...)
- et sont rédigées dans un style correct et fluide

TABLEAU D'AIDE A LA CORRECTION DE LA SYNTHÈSE

	OUI	NON
Existence d'une problématique		
Présence d'une introduction avec annonce succincte du plan et d'une conclusion		
Existence d'un plan cohérent organisé en parties et sous-parties		
Confrontation des documents correctement référencés		
Rédaction correcte, claire et concise		
Absence d'ajouts et d'interprétations personnels		
Absence de contresens et d'omissions majeures		
Absence de paraphrase et de montage de citations		

Deuxième partie : Ecriture personnelle (20 points)

Éléments de corrigé pour l'écriture personnelle :

Selon vous, le développement de nouveaux modes de communication améliore-t-il notre dialogue avec autrui ?

On attendra du candidat qu'il développe de façon argumentée et organisée **au moins un des deux axes** de réflexion suivants (éventuellement les deux) :

- le développement des nouveaux modes de communication (liés à la révolution numérique) favorise notre conversation avec autrui.
- le développement des nouveaux modes de communication n'améliore pas notre dialogue avec autrui, voire il l'appauvrit.

Proposition de pistes possibles pour le premier axe (vers une amélioration du dialogue) :

- nouvelle conversation numérique plus libre, plus accessible à tous. Elle s'affranchit des codes d'un échange plus formel, comme l'échange épistolaire (idée soutenue dans le texte de Michel Béra et Eric Mechoulan).
- nouvelle conversation qui échappe à différentes contraintes qui peuvent peser sur l'échange : éloignement géographique ; contraintes sociales (via les réseaux sociaux, il est aujourd'hui possible de converser avec des personnalités du monde politique, littéraire, culturel...) ; contraintes temporelles (chacun peut lire ses messages dans un temps qui lui convient)...
- les nouveaux modes de communication proposent une variété de modalités dans le dialogue : soit un dialogue direct, en temps réel soit un dialogue différé (messagerie électronique) ; soit un dialogue en « tête à tête », soit avec différents interlocuteurs qui peuvent intervenir dans la conversation et l'enrichir.
- le dialogue numérique vient compléter nos échanges dans la vie réelle. (Voir le texte de Casilli). Possibilité de dialoguer avec des proches, de réfléchir avec eux à des sujets importants ou bien de leur faire part des menus événements d'une existence.

Proposition de pistes possibles pour le second axe (vers un appauvrissement du dialogue) :

- l'inflation des échanges rend caduque la qualité du dialogue (voir le texte de Nicole Aubert). Le dialogue devient difficile si les messages se croisent constamment.
- les nouveaux modes de communication, où la rapidité d'écriture et de lecture est un critère important, rendent difficile le développement d'une pensée, l'expression affinée des sentiments. (En opposition avec l'écriture épistolaire telle qu'elle a pu se pratiquer pendant plusieurs siècles ou avec un échange direct).
- avec les nouveaux modes de communication, celui qui parle n'a que difficilement accès aux réactions non verbales de l'autre (expressions du visage, signes d'approbation ou de désapprobation...). Même dans le cas d'une vidéoconférence ou d'une communication avec un contact vidéo, l'écran constitue un obstacle pour percevoir la réaction de l'autre aux propos du locuteur. Le dialogue s'en trouve faussé et manque de spontanéité.
- il est difficile de se livrer entièrement dans un dialogue avec les nouveaux modes de communication. Les frontières entre vie privée et publique sont poreuses. La parole dite à un interlocuteur précis peut être transférée à un tiers. (Conditions différentes pour un dialogue dans la vie réelle, où, à moins que la conversation ne soit surprise, le locuteur s'adresse à un ou plusieurs interlocuteurs définis).

Consignes de correction pour l'écriture personnelle

On accordera la moyenne aux copies comportant :

- la présentation du sujet dans l'introduction (même si le sujet est simplement recopié)
- dans le développement, la présence de deux arguments
- au moins deux références, empruntées au corpus ou personnelles
- une prise de position personnelle clairement exprimée : l'utilisation de la première personne du singulier est possible, comme d'autres choix énonciatifs.

On valorisera les copies présentant :

- une hiérarchisation des arguments
- une variété dans les références et les exemples, notamment ceux qui relèvent du travail fait dans l'année et des connaissances personnelles
- une argumentation originale qui ne se limite pas à une simple reprise des arguments développés dans le corpus, et qui manifeste une culture personnelle
- le souci de dépasser le constat d'une amélioration des *contacts* engendrée par les nouveaux moyens de communication, en le distinguant de la question de la *qualité des échanges*
- une aptitude à nuancer l'argumentation (par exemple, par une concession)
- une qualité dans l'expression.

On pénalisera les copies qui

- Ne traitent pas à la question posée
- Ne prennent pas position
- Se contentent de paraphraser les idées du corpus
- Ne recourent à aucun exemple
- Ne se réfèrent ni au corpus, ni au travail de l'année.

On ne pénalisera pas les copies qui présentent des points de vue qui ne sont pas ceux des correcteurs

NB : les consignes du sujet demandent aux candidats de s'appuyer sur « les documents du corpus, (leurs) lectures de l'année, et (leurs) connaissances personnelles ». On n'acceptera donc pas comme exemples valides les références à de simples expériences personnelles vécues dans leur vie personnelle ou professionnelle.

TABLEAU D'AIDE A LA CORRECTION DE L'ECRITURE PERSONNELLE

	OUI	NON
Le candidat a traité la question et a exprimé une opinion personnelle		
L'organisation du texte est manifeste et cohérente		
Le propos se fonde sur des arguments pertinents et variés		
La langue utilisée est correcte et claire (pénalisation possible jusqu'à -2pts/20)		
Le texte présente des éléments de valorisation		